



PROJET SPORTIF MUNICIPAL CHEVILLY-LARUE



SOMMAIRE

p. 4

**UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR
UN PROJET PARTAGÉ**

p. 5

**LES CONSTATS & CHIFFRES CLÉS
DU SPORT À CHEVILLY-LARUE**

p. 12

**LA VISION POUR LE SPORT À
CHEVILLY-LARUE EN 2030**

p. 24

**LES 16 ENGAGEMENTS POUR FAIRE
DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE
ENCORE + SPORTIVE**

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR UN PROJET PARTAGÉ

Ce **Projet Sportif Municipal (PSM)** est le fruit d'une démarche d'élaboration collective en faisant le choix de s'engager dans une vaste concertation, au plus près des acteurs : habitants, associations, pratiquants.



Imaginer le futur du sport à Chevilly-Larue et définir un projet sportif pour les 10 prochaines années ne pouvaient se faire sans consulter l'ensemble des acteurs qui « font le sport » sur la commune.

Pour cela, une démarche collaborative avec pour objectifs de s'appuyer sur la dynamique collective a été déployée avec notamment la mise en place d'une enquête aux habitants et d'une enquête aux associations mais aussi avec la réalisation d'entretiens avec des élus et agents de la commune, des établissements scolaires, des représentants de la Maison de Santé Pasteur, des dirigeants d'associations mais également des habitants lors de la Fête Communale organisée au mois de juin 2022.

Cette large mobilisation s'est poursuivie au moment de réfléchir à la définition des grandes lignes du Projet Sportif Municipal. En effet, un 2^{ème} Comité Consultatif du Sport a été réuni pour partager le diagnostic du sport sur la commune et apporter des réponses concrètes aux défis identifiés lors d'ateliers thématiques.

Le projet ainsi défini se veut :

- o **Global**, en constituant un cadre de référence sur de nombreux sujets (équipements, gouvernance, événements, ...)
- o **Transparent**, dans sa définition et son élaboration avec cette volonté de mobiliser l'ensemble des parties prenantes tout au long de la démarche
- o **Evolutif**, en pouvant intégrer de nouveaux enjeux ou de nouvelles actions dans le futur selon les besoins identifiés et les envies des acteurs



Une photographie quantitative & qualitative



Rencontres & entretiens d'acteurs ressources



Interviews au cours de la Fête Communale 2022



1 enquête aux clubs & 1 enquête aux habitants



2 Comités Consultatifs du Sport & ateliers thématiques



LES CONSTATS & CHIFFRES CLÉS DU SPORT À CHEVILLY- LARUE

Une structure de la population plutôt jeune mais vieillissante



Chevilly-Larue a connu une croissance de sa population d'environ 7% en 20 ans pour atteindre 20 000 habitants en 2019.

La commune a une population plutôt jeune avec les moins de 30 ans représentant près de 40% des habitants.

Mais un vieillissement de la population est également observé. Les plus de 60 ans ont ainsi augmenté de plus de 20% entre 2008 et 2019.

39% des habitants ont moins de 30 ans en 2019

Les plus de 60 ans ont augmenté de + de **20%** en 20 ans

Une offre d'équipements sportifs plutôt importante, diversifiée et relativement récente ...

Avec **54 équipements sportifs** recensés sur la commune, Chevilly-Larue se situe parmi les communes franciliennes de 17 000 à 23 000 habitants les mieux dotées (6^{ème} sur 47). Cette offre d'équipements est portée par la commune et le syndicat intercommunal (SIESCSD).

54

équipements sportifs recensés sur la ville

Si près de la moitié des équipements sportifs présents à Chevilly-Larue ont été construits avant 1985 et ont plus de 35 ans aujourd'hui, un très grand nombre ont été mis en service et inauguré au cours de ces 15 dernières années (Thuram, terrain de rugby, terrain de football, street workout, city-stade, ...)

Ainsi, la proportion d'équipements « récents » (40%) est bien plus élevée à Chevilly-Larue que sur les autres territoires comparés. En France, on estime en 2022 que près de 20% des équipements ont été construits après 2005.



La commune dispose d'une offre sportive diversifiée qui, avec **19 types d'équipements** différents recensés sur son territoire la situe au-dessus de la moyenne des communes de taille équivalente. L'offre associe des équipements relativement « classiques » (terrain de football, salle multisports, dojo, bassin de natation, ...) à des équipements plus rares pour une commune de cette taille avec la présence d'un pas de tir à l'arc, d'un terrain de rugby, ou encore d'un parcours fixe de course d'orientation. **!**

Un maillage territorial plutôt cohérent au regard des contraintes foncières et de l'implantation des établissements scolaires mais ...

Si certains quartiers ne disposent pas d'équipements sportifs aujourd'hui, l'implantation des équipements paraît plutôt cohérente notamment par rapport aux établissements scolaires présents sur la commune qui se situent tous à proximité d'un complexe sportif.

La problématique du maillage territorial est en grande partie liée au Parc Municipal des Sports, excentré pour les établissements scolaires. Cet éloignement rend complexe l'accès à la piste d'athlétisme par exemple.



Des équipements très utilisés

Les plannings montrent que seuls 65% des créneaux sont réservés entre 8h et 23h, du lundi au vendredi mais ils soulignent des différences d'utilisation importantes. Sans surprise, les salles multisports qui offrent une large diversité de pratiques et qui sont fortement sollicitées par les établissements scolaires en journée sont utilisées à près de 70% quand les salles spécialisées (tennis de table, musculation, ...) sont utilisées à 52%.

Les salles multisports se retrouvent très sollicitées le matin (70% d'occupation moyenne entre 10h et 12h) et le début d'après-midi (65% entre 14h et 16h) et quasiment saturées le soir (91% entre 18h et 22h). Des créneaux horaires sont encore disponibles mais ne semblent pas répondre aux attentes et aux besoins d'une grande partie des associations sportives : 20% des créneaux encore attribuables se situent avant 10h, 18% se situent entre 12h et 14h et 17% se situent entre 16h et 18h, des horaires où les adhérents ne sont pas toujours disponibles.

Les établissements scolaires apparaissent comme les principaux bénéficiaires de la mise à disposition des salles multisports : ils occupent plus de 36% des créneaux dans les salles multisports quand les associations en utilisent 29%. A l'inverse, ils sollicitent moins les salles de combat et les salles spécialisées.

Parmi les établissements scolaires, ce sont les collèges et les écoles qui disposent du plus grand nombre de créneaux dans les salles utilisées avec respectivement 48% et 44% des créneaux attribués aux scolaires. En comparaison avec des études menées sur d'autres collectivités, l'accessibilité offerte aux écoles est très élevée à Chevilly-Larue.

Une réflexion sur l'attribution et le contrôle des créneaux permettrait une optimisation de l'utilisation des équipements et ainsi de répondre à certains besoins des pratiquants.



Une offre associative plutôt développée et diversifiée pour une commune de cette taille

Selon les bases de données nationales, la commune compte 25 clubs affiliés à une fédération sportive, ce qui la situe dans la moyenne haute des communes de taille équivalente dans la région (15^{ème} sur 47).

L'offre fédérale de Chevilly-Larue est bien diversifiée avec des sports individuels et des sports collectifs, des sports de raquette, des sports collectifs d'intérieur et d'extérieur, des sports cyclistes ou encore des sports de combat... En 2019, 22 fédérations sportives différentes étaient représentées sur la commune par au moins un club contre 17 en moyenne pour les communes ayant entre 17 000 et 23 000 habitants de la région.



22

fédérations représentées par au moins un club en 2019

(17 en moyenne parmi les communes de taille équivalente en Île-de-France)

Les principaux enseignements relatifs aux associations sportives

#1 De très petites ... mais aussi de très grandes associations avec une moyenne de 127 adhérents par club

#2 Des associations qui reposent sur une poignée de bénévoles

#3 Une majorité d'associations employeuses avec une structuration portée en quasi-totalité par l'ELAN

#4 Des budgets relativement petits qui reposent majoritairement sur des ressources propres mais des subventions qui restent essentielles

#5 Du « haut niveau » qui concerne essentiellement des sports individuels et seuls 2 sportifs recensés sur les listes ministérielles

#6 La moitié des clubs ont accueilli des personnes en situation de handicap au cours des 2 dernières années mais un seul club est recensé sur l'handiguide.

#7 Le « sport sur ordonnance », une mesure qui se développe progressivement sur la ville grâce à un projet avec la Maison de Sport Santé

Source : enquête Mouvens aux associations sportives chevillaises – 29 retours



Une pratique en club des habitants diversifiée

En 2019, près de 3 500 licences sportives (hors sport scolaire) ont été délivrées à des habitants de Chevilly-Larue, soit un peu plus de 17% des habitants, positionnant ainsi la commune au-dessus de la moyenne régionale.

Il existe aujourd'hui d'importantes différences entre les disciplines. On peut ainsi noter la place centrale du football dans la pratique fédérale des habitants. Ils représentent à eux seuls près de 16% des licences délivrées aux habitants. Complètent le podium des disciplines les plus pratiquées en club par les habitants, la gymnastique volontaire (9% des licences délivrées) et le judo (7%).



Une pratique des jeunes développée sur la commune mais une pratique féminine encore en retrait !

L'approche de la pratique fédérale par sexe et par âge met en évidence des écarts importants entre les habitants de la commune :

- o Les Chevillaises sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer en club. Ce constat est malheureusement vrai au niveau régional et national. Pour atteindre la parité, il faudrait que près de 800 femmes supplémentaires disposent d'une licence (8% des Chevillaises).
- o Le taux de licenciation diminue fortement avec l'âge : 33% des jeunes de moins de 15 ans disposent d'une licence en club, contre 19% chez les 15 – 30 ans, puis 10% chez les 30 – 44 ans. Cette forte baisse témoigne d'un public qui se tourne vers une pratique libre ou dans une structure privée.
- o Il est intéressant de noter que, par rapport aux communes de taille équivalente en Ile-de-France, Chevilly-Larue apparaît en retrait chez les hommes (21,5% contre 24%) mais légèrement en avance chez les femmes (13,6% contre 12,9%).

Taux de licenciation

Femmes	13,6%
Hommes	21,5%
Moins de 15 ans	33,1%
15 – 30 ans	18,8%
30 – 44 ans	9,6%
45 – 59 ans	12,0%
60 – 74 ans	16,2%
75 ans et plus	8,2%

Des effectifs qui augmentent à tous les niveaux, des besoins et une pression sur les installations sportives qui devraient s'accroître dans les années à venir

- o Une augmentation progressive des effectifs scolaires, notamment du 2nd degré (+9% entre 2015 et 2020)
- o Un nombre d'adhérents dans les associations qui augmente régulièrement (+131 adhérents dans les associations sportives entre 2018 et 2020)

+9%

d'habitants pratiquants
en club en 7 ans

Une évolution de la demande avec l'émergence de la pratique libre qui amène à « consommer » le sport différemment

Selon les données de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP – 2020) relatives à la région Ile-de-France, 69% des habitants âgés de plus de 15 ans ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois (contre 66% pour la France entière) et 74% de ces sportifs déclaraient pratiquer une activité sportive régulière (au moins une fois par semaine). Sur ces bases, l'extrapolation de ces taux à la population de Chevilly-Larue conduit à une estimation de près de 14 000 pratiquants au cours des 12 derniers mois dont quasiment 10 200 pratiquants réguliers.

Parmi ces pratiquants, seulement 21% d'entre eux disposeraient d'une licence fédérale, témoignant d'une pratique sportive multiforme et du poids relativement prégnant de la pratique dite « autonome » (pratique libre, pratique dans une structure privée...). Cette dernière apparaît portée par des leviers de motivations davantage centrés sur la santé, le bien-être, le plaisir et non plus en priorité sur de la compétition.

Ainsi, les pratiques libres, de plus en plus imprégnées dans le quotidien des Franciliens, contribuent à la massification du sport. Notamment par un élargissement des tranches d'âges avec 53% des 60 à 69 ans de la région qui ont déclaré avoir pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois et par la diversification de l'offre (émergence de nouvelles disciplines telles que le street workout, le basket 3x3, ...).

Les pratiques sportives constituent donc un réel enjeu de cadre de vie et d'attractivité, qui doivent répondre aux aspirations nouvelles de la population en lien avec la qualité de vie, le temps libre et le contact avec la nature.

Les principaux enseignements relatifs à la pratique des habitants

- #1 Des raisons personnelles et professionnelles invoquées par les non-pratiquants
- #2 La santé et l'amusement, premières motivations à faire du sport !
- #3 Des choix d'activités qui répondent aux besoins de minimisation des contraintes, au goût des pratiques « en solo » et aux enjeux « d'accessibilité »
- #4 Les sportifs autonomes sont réguliers et s'exercent principalement en plein air
- #5 L'emploi du temps et la météo sont les principaux freins à une pratique plus intensive
- #6 La ville constitue en elle-même un terrain sportif pour les runners, qu'il convient de prendre en compte dans l'aménagement du territoire

Source : enquête Mouvens aux habitants – 219 retours



Des pratiquants globalement satisfaits par l'offre mais qui expriment tout de même des attentes en matière de sport

Les scolaires

- #1 Des établissements plutôt satisfaits avec plusieurs équipements à proximité
- #2 Les principales problématiques rencontrées par les établissements scolaires sont :
 - o Le manque de disponibilité de créneaux (en piscine pour le 2nd degré notamment)
 - o Le partage des équipements sportifs entre les établissements scolaires (primaires et collèges)
 - o La taille de certains équipements spécialisés et notamment les sports de combat
 - o L'éloignement géographique des terrains de grands jeux et de la piste d'athlétisme
- #3 Des besoins en créneaux horaires qui portent essentiellement sur :
 - o La piscine, avec des créneaux plus nombreux et davantage accessibles pour le 2nd degré
 - o Des salles couvertes, multisports ou polyvalentes
 - o Les terrains de grands jeux

Les associations

- #1 Des équipements globalement appréciés notamment en ce qui concerne les espaces de pratique (7,7 sur 10)
- #2 Des besoins en espaces de stockage et pour l'accès à de nouveaux créneaux (essentiellement en semaine le soir)

13

associations ayant
besoin de créneaux
supplémentaires

97 h

hebdomadaires
supplémentaires
pour y répondre

Les habitants

- #1 Une offre méconnue (28% des répondants) mais satisfaisante pour la majorité des autres (75%)
- #2 Les principales insatisfactions exprimées portent sur :
 - o L'absence de salles de musculation / cardiotraining
 - o Des courts de tennis et des gymnases non accessibles à tous
 - o Des équipements fermés une partie des vacances scolaires
 - o Des places de stationnement parfois trop limitées pour certaines installations
 - o L'éloignement du Parc Municipal des Sports
- #3 Les équipements qu'aimeraient voir apparaître les habitants :
 - o Salle de sport / fitness
 - o Modules de musculation en plein air
 - o Terrains de padel
 - o Pistes cyclables
 - o Skate park
 - o Parcours de course à pied
 - o Terrain de basket 3 x 3





**LA VISION POUR
LE SPORT À
CHEVILLY-LARUE
EN 2030**



Une vision pour le sport à Chevilly-Larue en 2030...



« Chères lectrices, chers lecteurs,
Les pages suivantes qui décrivent la vision du sport sur la commune d'ici 2030 ont été volontairement rédigées sous la forme d'une « fiction prospective » afin de vous amener à vous projeter concrètement, et donc plus facilement, dans le futur.

Bonne lecture de ce récit fictif & futuriste ! »



Nous sommes en 2030, cela fait maintenant 7 ans que la commune de Chevilly-Larue a initié la démarche « **Bouge Ton Sport** » et lancé son **Projet Sportif Municipal** avec pour ambition de faire de la Chevilly-Larue une commune sportive en encourageant et en facilitant la pratique du plus grand nombre.

Impulsée par les élus et mise en œuvre par la direction des sports, avec l'appui des associations, cette politique sportive a été élaborée afin de **permettre à un maximum d'habitants de pratiquer une activité physique et sportive, quelles que soient leurs attentes, leurs envies et leurs contraintes.**

Dans l'édito du « Guide de la Rentrée 2023/2024 », M. l'élue au sport évoquait ainsi l'ambition de la politique sportive : permettre à toutes les Chevillaises et tous les Chevillais, enfants, seniors ou adolescents, débutants, amateurs ou professionnels, retraités, chômeurs, étudiants ou salariés, les habitants de tous les quartiers, de se dépenser, de s'épanouir et de se rassembler autour d'une passion commune, le sport.

Et il semblerait que les **choix réalisés par les élus aient porté leurs fruits.** En effet, depuis la mise en place d'un observatoire du sport sur la commune, il est possible de disposer d'indicateurs concernant la pratique des habitants. Ainsi, alors que seulement 17% des habitants pratiquaient en club en 2019, ils sont près de 20% en 2030, positionnant alors la commune dans la moyenne métropolitaine. Ainsi, en 10 ans, ce sont près de 450 habitants supplémentaires qui pratiquent en club soit une augmentation de 13%.

NUMÉRO SPÉCIAL : OBSERVATOIRE DU SPORT

Toujours plus sportive !



Pour la 5^{ème} année consécutive, le nombre de pratiquants ne cesse d'augmenter sur la ville ! Vous êtes aujourd'hui 20% à pratiquer en club et encore plus nombreux à faire du sport en dehors de tout encadrement.

Dans ce numéro spécial, nous vous proposons un bilan "sportif" de la ville ainsi qu'une présentation des projets à venir.



CHEVILLY LARUE

JOURNAL MUNICIPAL - OCTOBRE 2030

20% des habitants pratiquent dorénavant en club contre 17% en 2019

Cet **observatoire du sport** a vu le jour en 2024 sur la commune. S'il s'appuie en partie sur des bases de données nationales, il intègre aussi et surtout des données issues des associations chevillaises (nombre d'adhérents, répartition par sexe, âge et lieu d'habitation, nombre de salariés, description de l'offre de pratique, ...) et de la direction des sports (taux d'occupation des équipements, montant des subventions attribuées, nombre de participants aux événements organisés, ...). Il s'agit d'un **véritable outil de suivi et d'évaluation de la politique sportive** menée. Tous les ans depuis 2025, un bilan est réalisé et communiqué dans un numéro spécial du journal municipal.

Mais alors, **comment les élus et les agents de la commune ont fait pour autant développer la pratique ?** Ils ont tout d'abord commencé par revoir leur positionnement. **La posture de la direction des sports** a évolué passant d'un rôle d'accompagnateur des acteurs et notamment des associations à un véritable **rôle d'impulseur**, de chef de file pour le développement de la pratique.

Cela s'est traduit très concrètement et très rapidement par un changement **concernant les subventions**. Pour mieux coller à l'évolution des activités des associations, il a été décidé de **définir et mettre en place des critères d'attribution**. Ces critères, élaborés en partenariat avec les clubs, permettent aujourd'hui à la commune de soutenir et d'accompagner des initiatives s'inscrivant pleinement dans le projet sportif local. Ainsi, avec ces nouveaux critères, les projets visant à développer la pratique des plus jeunes, des habitants des quartiers défavorisés et des femmes sont davantage valorisés et soutenus.

Autre changement concernant les subventions : au regard du montant de la subvention totale attribuée à l'ELAN, la commune s'assure que sa répartition entre les sections est cohérente avec le projet sportif local, grâce à la présence de l'élu municipal de secteur dans les instances d'arbitrage.

De plus, la commune formalise les relations et les échanges avec certains clubs qui ont une mission en lien avec certains axes de sa politique publique par des **conventions d'objectifs** qui fixent les droits et les obligations de chacun. Des objectifs sont fixés en commun et un bilan en fin d'année est nécessaire pour toucher la totalité de la subvention.

La commune lance également des **appels à projets** disposant d'enveloppes budgétaires spécifiques pour développer des actions plus ponctuelles ou permettre des expérimentations sur des enjeux spécifiques.



des critères d'attribution des subventions élaborés en concertation avec les associations sportives

Dans le même temps, pour encourager la structuration et la professionnalisation des associations, un **programme de formations** a été mis en place pour les bénévoles, afin d'améliorer l'attractivité du bénévolat, et les salariés. Les sessions ayant rencontré le plus de succès sont celles sur la gestion de crise, la communication et la gestion du public. Si bien qu'aujourd'hui, **80% des associations disposent de projets de développement formalisés** permettant à leurs bénévoles de disposer d'une feuille de route pour les années à venir. Ces documents-cadres sont essentiels pour que les partenaires les accompagnent au mieux.

Une nouveauté pour l'an prochain : **ce sont les associations elles-mêmes qui organiseront et animeront les formations**. Un vrai élan de solidarité s'est mis en place avec la mobilisation des associations sportives mais également d'associations culturelles et sociales de la commune.

Un renforcement du partenariat entre la commune et l'ELAN a permis de consolider la dynamique de projets, grâce à la formalisation d'objectifs définis et partagés et la représentativité de la commune dans les instances décisionnelles.

S'appuyant sur ce partenariat renforcé, l'ELAN se retrouve à présent dans une nouvelle dynamique. Son projet de développement et son fonctionnement ont été adaptés en interne. **La posture du siège de l'ELAN** a évolué en passant d'un rôle de supervision à un rôle d'accompagnement de la dynamique de projets et de la structuration des sections. Il oriente les sections sur des appels à projets repérés ou encore il les accompagne dans la recherche de partenaires publics ou privés.

80%

des associations disposent d'un projet de développement formalisé

Une nouvelle organisation du sport sur la commune

Suite à la définition du Projet Sportif Municipal, une **nouvelle organisation du sport sur la commune a été définie**. Il a en effet été fait le choix de créer une instance en charge du pilotage et du suivi de ce projet commun. Le « Comité Consultatif du Sport » est composé de 5 collèges représentant la commune avec la participation d'élus et agents, les associations sportives, les établissements scolaires, les habitants et des entreprises locales. **Ce nouvel organe se réunit 6 fois dans l'année pour faire des propositions ou donner un avis sur les dossiers relatifs au sport**. Par exemple, les membres de cette commission ont déjà été amenés à proposer des solutions quant à l'optimisation des créneaux ou encore à imaginer les solutions pour permettre une pratique sportive dans une période de réchauffement climatique.

D'ailleurs, la prochaine réunion qui se tiendra dans 2 mois traitera de la problématique de l'accès des femmes au sport, notamment pour les mères célibataires.

Il n'est pas rare que des « experts » extérieurs au comité interviennent pour éclairer les débats, cela a notamment été le cas lors des échanges autour du développement du sport santé/bien-être avec la participation de différents professionnels de santé.

Entre modernisation & construction ...

Dans l'incapacité financière de renouveler l'ensemble de ses équipements, leur fiabilité et leur robustesse devenaient cruciales. Leur mise aux normes pour la sécurité et l'accueil du public, leur adaptation aux nouveaux usages ou la création de lieux d'accueil (club house par exemple) impliquaient d'engager un vaste chantier de modernisation et de remise à niveau des infrastructures sportives.

Ce **plan de modernisation** engagé par la commune a été un facteur clé de valorisation du potentiel sportif du territoire afin de donner envie aux habitants de fréquenter et de pratiquer en club. Il était également essentiel de réaliser des **travaux d'isolation** sur certains équipements afin de **diminuer les coûts de fonctionnement** des infrastructures sportives.

Mais ce plan de modernisation n'a pas permis d'améliorer les conditions de pratique de toutes les associations. Soucieuse de répondre aux besoins des clubs, de **nouveaux équipements sportifs ont été construits** notamment une salle de boxe au sous-sol de Dericbourg en 2024, et, en 2025, un 2^{ème} terrain de football synthétique homologué jusqu'aux catégories des U17 en remplacement du stabilisé au parc des sports. Ces 2 nouveaux équipements ont été construits en **étroite collaboration avec les différents utilisateurs**, qu'il s'agisse des associations ou des scolaires afin de calibrer au mieux les besoins de chacun.



De nombreux aménagements pour la pratique du plus grand nombre

Aujourd'hui il pleut. Mais les pratiquants autonomes ne sont pas contraints dans leur pratique. En effet, depuis que la commune a construit un **préau sportif**, ils peuvent s'adonner à leur activité favorite toute l'année à l'abri. Certains jouent au basket, d'autres font du football ou du yoga. Cette installation couverte par une structure en toile fonctionne en « open places » avec autorégulation et bienveillance des pratiquants. Elle est aussi bien utilisée par les établissements scolaires que par les associations et les habitants. Il s'agit d'un **véritable lieu de rencontre** permettant de créer des passerelles entre pratique libre et pratique encadrée.

Le **terrain de beach volley** a lui été rénové pour favoriser le sport loisir au parc départemental tandis que 3 **street workouts ont été** inaugurés depuis 2023.



Deux courts de tennis à Marcel Paul, sont accessibles librement à tous les pratiquants, qu'ils soient adhérents au club de tennis ou non. Afin de diversifier l'offre, la commune a construit 2 **terrains de padel** en 2030, en remplacement du troisième court de tennis extérieur non utilisé de Marcel Paul.

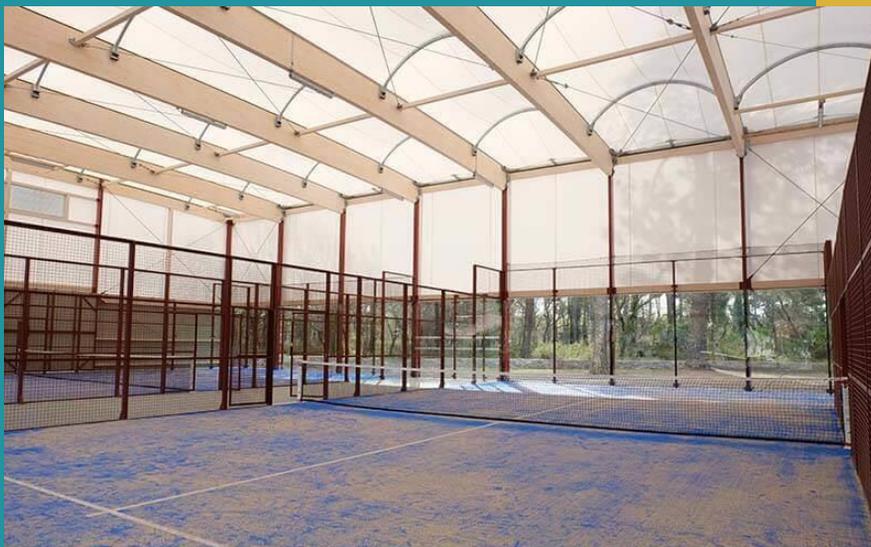
Ces nouveaux équipements, **autonomes et connectés** permettent à la collectivité d'accueillir l'ensemble de ses publics : scolaires, associations mais aussi administrés qui peuvent réserver des créneaux en ligne pour venir pratiquer du padel ou du tennis. La commune bénéficie d'un outil de planification, de pilotage des activités, de surveillance en temps réel et de suivi de fréquentation. L'accès aux terrains se faisant en toute autonomie, leur fréquentation est possible sur une large amplitude horaire, de 7h à 23h.

Pour être en accord avec la loi Climat et Résilience qui a fixé l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050, les élus ont décidé de « **recycler** » les **espaces sportifs actuels**. Autrement dit, les constructions d'équipements sportifs doivent et devront se faire **à la place d'équipements existants à remplacer** afin de ne pas artificialiser davantage la commune.

C'est ainsi qu'un **terrain de boules loisirs a été aménagé sur le terrain RTE**. De même, un **terrain de basket 3 x 3** a été conçu en 2024 sur le plateau de Dericbourg en intégrant le design actif tandis qu'un second sera installé au Parc des Sports.

Les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 ont marqué l'avènement du basket 3 x 3 avec son apparition pour la première fois sur les devant de la scène internationale. La victoire des Françaises lors des Jeux Olympiques de Paris en 2024 l'a rendu encore plus populaire. La section de basket de l'ELAN s'est parfaitement **approprié cet espace**, en organisant de nombreux tournois, rendant ainsi cette discipline « visible ». La section anime également des **sessions à destination de personnes non licenciées dans un cadre de découverte et de détection**. Depuis, le nombre de pratiquantes a explosé dans la section. Une **œuvre de street art** devrait bientôt recouvrir le sol.

Certains de ces projets ont pu être financés dans le cadre du plan des 5 000 équipements de proximité.



Des enjeux écologiques pris en compte avec le plan de sobriété énergétique et la rationalisation des créneaux d'utilisation des équipements

Dérèglement et réchauffement climatiques, crise de l'énergie, protection des sols ou encore problématique de l'eau, décret tertiaire, ... autant d'enjeux qui ont conduit les élus et les agents à accélérer leur **plan de sobriété énergétique à court et à long termes**.

Les actions inscrites dans ce plan ont été **imaginées en concertation avec les utilisateurs** afin de définir un nouveau « degré d'acceptabilité de confort ». Cela s'est traduit par l'application des mesures fortes suivantes :

- o Baisse du chauffage dans les salles à 16°C en tenant compte des spécificités de pratiques (activités de relaxation, arts martiaux, danse, gymnastique, sports collectifs)
- o Baisse de la température des bassins de la piscine en dehors des créneaux dédiés aux plus jeunes
- o Baisse de la fréquence d'arrosage du terrain d'honneur (au risque d'avoir une pelouse un peu moins qualitative)
- o Ajustement de l'éclairage des stades en fin de journée et en soirée
- o Non attribution d'un créneau en salle pour une utilisation par moins de 10 personnes (sauf pour les courts de tennis ou les dispositifs spécifiques tels que le sport santé)
- o Fermeture de certaines installations sportives pendant les vacances de Noël et d'hiver afin de diminuer les coûts de nettoyage et de chauffage.

Une **campagne de communication** et de **sensibilisation** inspirée du « Plan de sobriété énergétique du sport » du Ministère des Sports a été mise en place auprès des habitants et des pratiquants. Le slogan « **Se dépenser plus pour dépenser moins** » a été largement repris pour inciter les Chevillais et les Chevillaises à faire du sport pendant les horaires de tension du système électrique entre 18h et 20h afin de réduire les consommations énergétiques.

En complément de ce plan de sobriété énergétique, la commune a souhaité **montrer l'exemple en matière d'écologie et de développement durable**. Elle étudie également la possibilité de récupérer les eaux de vidange de la piscine et de les retraiter pour l'arrosage des espaces verts. De plus, elle entretient le terrain d'honneur sans produits phytosanitaires et a fait le choix d'un terrain synthétique nouvelle génération, moins consommateur d'eau et entièrement recyclable !

Il y a bientôt 5 ans maintenant, les élus et les agents de la commune se sont attaqués à un dossier épineux : la **gestion des créneaux dans les équipements sportifs**. Le travail mené en **concertation avec les associations** utilisatrices a permis de remettre en cause le poids de l'histoire dans l'attribution des créneaux. Ces derniers sont soumis à la présentation de projets et débattus en fonction des actions et des publics ciblés. Cette réflexion a fait prendre conscience aux associations de la **nécessité de rationaliser et d'optimiser l'utilisation des équipements**. Ainsi, des associations qui disposaient avant d'un créneau dans un gymnase pour 10 personnes, partagent à présent l'espace avec d'autres utilisateurs.

Une « **bourse aux créneaux** » a également été mise en place pour optimiser au mieux l'utilisation des équipements. Le principe est simple : une association qui ne peut utiliser son créneau hebdomadaire pour différentes raisons (éducateur en formation, pratiquants non disponibles, ...) informe les autres associations – en passant par la direction des sports – de la disponibilité du créneau afin qu'une autre association puisse en bénéficier.



Réflexion sur la desserte des installations sportives, arrivée d'opérateurs privés, design actif ... autant de nouveautés pour développer la pratique des habitants !

Avec ses nombreuses activités, le Parc des Sports est en quelque sorte devenu la **vitrine du sport à Chevilly-Larue**. Et bien qu'il soit excentré, les habitants et les pratiquants n'hésitent pas à s'y rendre pour bénéficier d'infrastructures diversifiées et de qualité. Il n'est ainsi pas rare de voir les enfants faire un foot pendant que les parents courent autour de la piste d'athlétisme ou utilisent les terrains de tennis. Pour faciliter l'accès au Parc des Sports, notamment pour les quartiers les plus éloignés, la **desserte des transports en commun a évolué** afin de mieux desservir le site. Des supports attaches pour vélos ont également été installés pour encourager les mobilités douces.

L'offre sportive s'est également enrichie récemment avec l'arrivée d'un acteur privé sur la commune. Une **salle de fitness a vu le jour** pour le plus grand bonheur des habitants qui jusque là étaient inscrits dans une autre commune. Cette nouvelle salle répond à la demande d'un grand nombre de pratiquants à laquelle ne pouvait pas répondre la commune jusqu'à présent avec ses salles spécialisées trop petites et difficilement accessibles. Une « Tour du sport » a vu le jour dans la nouvelle ZAC des Meuniers.

En plus de ces différentes installations, la commune a entamé un **plan de modernisation des cours de récréation**. En s'appuyant sur les principes du design actif, elle a aménagé des terrains, des couloirs d'athlétisme pour donner envie aux jeunes de pratiquer dès le plus jeune âge. Elle a de plus engagé un véritable travail de fond pour « **dégenrer** » ces espaces. Elle a pour cela fait appel à une spécialiste qui a associé les enfants à la réflexion pour imaginer la cour de récréation idéale.

La commune a également engagé un programme de design actif. Ce concept, promu dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » consiste à aménager l'espace public et des bâtiments afin d'**inciter à l'activité physique ou sportive**, de manière libre, pour toutes et tous.

Des aménagements à moindre coût, ont vu donc le jour un peu partout sur la commune : un « radar » a été installé dans le parc départemental, des escaliers ont été colorés, des bancs actifs ont été installés, des lampadaires ont été habillés avec des sacs de frappe. Le prochain aménagement concernera la pose de prises d'escalade le long des murs des écoles primaires.

La commune offre ainsi au public un véritable terrain de sports à ciel ouvert praticable tout le temps et par tous.



Levers les freins financiers et multiplier l'organisation d'événements

La commune a cherché à **lever les freins financiers pour encourager la pratique du plus grand nombre**. Elle encourage les associations à **favoriser le prêt de matériel entre les adhérents**. Un **vide-grenier « sport »** pour favoriser l'acquisition de matériel d'occasion est également organisé tous les ans. Un projet de rayon spécialisé dans les matériels sportifs est à l'étude dans la ressourcerie l'écume des choses de Chevilly-Larue et verra peut-être le jour dans les mois à venir.



Avec la co-construction du Projet Sportif Municipal et l'organisation des formations, les bénévoles d'associations se rencontrent davantage et les **coopérations se multiplient**. Des temps conviviaux sont organisés pour faire émerger des projets communs. Ainsi, une **soirée des arts martiaux** a vu le jour en 2024. Elle est organisée chaque année au complexe Lilian Thuram et met en valeur les associations de sport de combat. Un **gala commun** entre les gymnastes et les nageuses de la natation synchronisée **est à l'étude et pourrait voir le jour prochainement**.

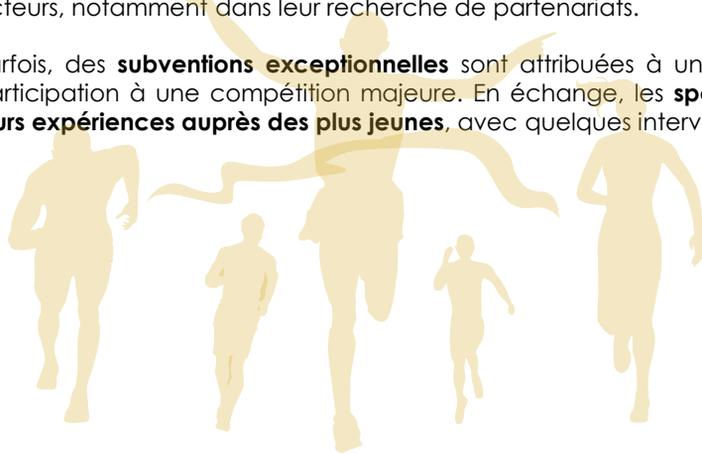
De son côté, la direction des sports va bientôt s'activer pour organiser le « **festival des sports** » qui a lieu depuis 3 ans maintenant. Cet événement convivial, qui fait la **promotion des valeurs du sport et des associations** sur le territoire, est aussi l'occasion de mettre en valeur et de **récompenser** les sportifs ayant brillé sur la scène nationale. Cette année, il est prévu de mettre à l'honneur Delphine pour sa médaille obtenue aux championnats de France du tir à l'arc. Brigitte et Pascal qui se sont investis pendant plus de 30 ans au sein de l'ELAN seront eux aussi récompensés pour leurs nombreuses actions.

Des champions c'est bien ... des citoyens, c'est mieux !

En ce qui concerne le **haut niveau**, la commune et les associations ont fait le choix de se positionner davantage comme étant des **tremplins pour accéder au haut niveau**. En effet, au regard des investissements nécessaires (mise aux normes des infrastructures, frais de déplacements, ...), les clubs misent avant tout sur la **formation** et sur la **préparation des jeunes au haut niveau**. Des partenariats avec des clubs du département et de la région ont été créés afin de permettre aux plus doués de poursuivre leur développement.

La **commune ne manque pas non plus de valoriser l'ensemble des clubs et des sportifs qui performant à l'échelle nationale ou internationale**. Des articles sur les réseaux sociaux de la commune ou dans le journal mensuel sont régulièrement réalisés par le service communication. Ce travail apporte de la visibilité aux acteurs, notamment dans leur recherche de partenariats.

Parfois, des **subventions exceptionnelles** sont attribuées à une équipe ou à un sportif pour financer la participation à une compétition majeure. En échange, les **sportifs soutenus s'engagent à venir partager leurs expériences auprès des plus jeunes**, avec quelques interventions dans les écoles.



Interventions dans les écoles et animation sportive : un changement progressif où l'ensemble des parties prenantes sont mobilisées

Le dispositif d'intervention auprès des scolaires a été revu. A présent, les instituteurs et les institutrices ont repris la main sur l'enseignement de l'EPS à l'école. Certaines écoles font **appel aux associations sportives de la commune pour l'encadrement de certaines activités**. Ces interventions sont bien entendu encadrées par la signature de conventions. De véritables partenariats se sont ainsi créés avec des fonctionnements « hybrides » : sur un cycle de 10 séances, l'éducateur d'une association va intervenir durant les 2 premières séances, la 5ème et les 2 dernières séances. Les autres seront encadrées en toute autonomie par l'enseignant en s'appuyant sur un contenu pédagogique co-construit avec l'éducateur. Ce type de fonctionnement **permet la formation continue des enseignants ainsi que la création de passerelles avec le mouvement associatif local**.

De plus, afin d'encourager la pratique du plus grand nombre, la commune a décidé d'**ouvrir ses gymnases aux habitants** sur des créneaux spécifiques, ainsi que les **cours de récréation** tous les premiers dimanches des vacances scolaires. Les parents apprécient ces moments pour pratiquer avec leurs enfants en toute sécurité. Là encore, les **associations sont invitées à participer à ces journées pour assurer l'encadrement ou conseiller les pratiquants**. Lorsqu'aucun éducateur n'est présent, les gardiens des installations s'assurent simplement du bon déroulement de la séance et du respect du matériel.

Une **Ecole des découvertes** a été installée. Elle permet aux jeunes chevillais, d'essayer et de découvrir plusieurs pratiques sportives avant de faire un choix durable et d'intégrer un club.

La commune s'occupe également de l'organisation d'**animations nocturnes**. Elle initie, pilote, gère, communique sur ce dispositif et en « délègue » l'animation aux associations volontaires.

Le sport-santé, un axe d'intervention important pour la commune et ses partenaires

Ces dernières années, la commune a effectué un important travail pour **développer de manière progressive le sport-santé** sur le territoire. Elle travaille pour cela avec la Maison de Santé Pasteur qui poursuit son développement. La commune est principalement en charge de la **mise à disposition des infrastructures** nécessaires et de la **valorisation** et de la **promotion** du dispositif. L'encadrement du public est assuré par des éducateurs des associations formés à ces enjeux.

Le dispositif intègre aujourd'hui un **accompagnement des personnes atteintes de dépression, hypertension, surpoids ou obésité, diabète**.

En 2027, la collectivité a créé le **programme Sport et Nutrition** pour sensibiliser les habitants, et notamment les plus jeunes. Toutes les classes de CM2 ont participé à la « **Cuisine des Sportifs** » : cours de cuisine qui permet de transmettre aux élèves un message nutritionnel. Un dérivé, « **Cuisine des Champions** », devrait prochainement être proposé en partenariat avec certains clubs pour sensibiliser les jeunes sportifs sur l'alimentation à privilégier pour améliorer leurs performances en phase d'entraînement intensif et de compétition.



Le Triathlon et les port Games : des évènements conviviaux pour mettre l'ensemble de la commune au sport !

Le premier **Triathlon** de Chevilly-Larue a été organisé en 2023. C'est désormais un évènement attendu des Chevillais qui rassemble les sportifs et les familles autour des épreuves de différents niveaux de difficulté, dans une ambiance festive.

Les « **Chevilly Sport Games** » ont vu également le jour. Cet évènement **sportif convivial**, organisé tous les 2 ans, mobilise toute la commune. Comme pour les JO, des équipes s'affrontent sur différentes épreuves (athlétisme, football, tennis de table, ...). Les rencontres rythment ainsi les soirées et les week-ends.

Chaque équipe choisit un drapeau, un hymne, une devise et une mascotte. Certaines équipes sont même parvenues à **mobiliser des commerçants** pour financer des tenues.

Lors de chaque édition, de nouvelles épreuves apparaissent, et elles ne sont pas toujours en lien avec le sport. **En 2026, un concours de mathématiques et une dictée** ont été organisés dans les écoles afin de faire participer tout le monde : la meilleure classe a rapporté 10 points à son équipe préférée.

Lors de la prochaine édition, il est question d'organiser une épreuve « **écologique** » : l'équipe qui collectera la plus grande quantité de matériel sportif usagé gagnera 10 points. Si cette initiative devrait permettre par la suite de prêter du matériel sportif, elle devrait également permettre de faire de la place dans les caves et les espaces communs des immeubles. Les bailleurs sociaux pourraient être intéressés par la démarche et participer ainsi financièrement à l'organisation des Jeux.

La récompense pour l'équipe qui remporte les « Chevilly Sport Games » est **symbolique** : son hymne est diffusé dans l'ensemble des écoles de la commune en remplacement de la sonnerie et sa mascotte est utilisée sur tous les supports de communication de la commune jusqu'à la prochaine édition.



CHEVILLY
SPORT GAMES

**VIENS DÉFENDRE
LES COULEURS DE
TON ÉQUIPE**

Nouvelle édition où les
Chamois remettent leur
titre en jeu !

JUIN 2030

Les « Chevilly Sport Games » se terminent toujours par l'organisation d'un **repas festif** et d'un **concert**.



LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

Une nouvelle gouvernance du sport sur la commune

#1. Positionner la commune dans un rôle d'impulseur au service de la pratique

Le comité consultatif, permettra de faciliter sa mise en œuvre au fil des ans, en mettant en place des objectifs, des lignes directrices et en partageant les préoccupations et les réflexions. L'atteinte de ces objectifs et la mise en œuvre des actions du projet sportif nécessitent un repositionnement de la direction des sports qui doit incarner ce projet et en devenir le chef de file.

Le comité consultatif sera convoqué avant la fin de l'année 2023 afin de définir une priorisation et un calendrier de travail sur les différents sujets du projet (subventions, créneaux, projets sportifs, développement de certaines pratiques : santé, handicap, féminine, formations, valorisation des associations, ...).

#2. Renforcer le partenariat entre la commune et l'ELAN

Pour mettre en œuvre ce projet sportif et l'ensemble des actions identifiées, la commune ne peut agir seule et doit nécessairement s'appuyer sur d'autres acteurs parmi lesquels les associations sportives et notamment le club omnisport de l'ELAN.

Dans le cadre de son repositionnement, la commune doit chercher à renforcer le partenariat construit avec ce club depuis plusieurs années sur la base du projet et des orientations définies.

Il est important que l'ensemble des acteurs s'inscrivent dans cette nouvelle feuille de route pour la décliner à leurs niveaux. Pour cela, le club omnisport de l'ELAN devra formaliser un projet sportif pour son association en lien avec le projet sportif municipal.

Une des premières actions pour renforcer le partenariat avec l'ELAN sera d'intégrer au sein du comité directeur de l'association ELAN un collège de 4 élus municipaux.

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

Une nouvelle gouvernance du sport sur la commune

#3. Accompagner la structuration et le développement des associations sportives

Pour faire face aux nouvelles attentes, aux nouveaux publics et aux nouveaux enjeux du sport, les associations ont besoin de bénévoles et de salariés formés et accompagnés.

La commune souhaite mettre en place un « plan de formation » destiné à tous les acteurs des clubs (bénévoles, animateurs sportifs, dirigeants de clubs ou de sections, salariés) afin de les aider dans leurs pratiques, de les perfectionner, de gagner en autonomie sur des sujets très variés comme la construction d'un projet sportif, la gestion de crise, l'accueil du public, la recherche de financement, la gestion d'un budget, le développement d'une nouvelle offre, l'accueil de personnes en situation de handicap, le recrutement, la fidélisation des bénévoles...

Ces actions de formation seront d'autant plus importantes pour les nouveaux bénévoles découvrant de nouvelles fonctions ou de nouvelles responsabilités.

Par ailleurs, les pratiquants sont nombreux, il est très important que les créneaux d'occupation des installations soient pleinement utilisés. La commune va engager, avec l'appui des associations, un travail de rationalisation pour limiter les créneaux sous-occupés ou mal occupés afin de responsabiliser les utilisateurs. Les modalités d'attribution des créneaux vont être retravaillées avec les acteurs.

Pour accompagner les associations, la commune souhaite également faire évoluer sa politique d'attribution de subventions qui intègre le déploiement de la politique sportive définie. Pour cela elle souhaite réfléchir à l'évolution des critères d'attribution des subventions avec le Comité Consultatif du Sport et les associations. Ces nouveaux critères auront un lien avec les projets sportifs des associations et s'il y a lieu les conventions d'objectifs entre la commune et les associations sportives concernées.

Pour accompagner le mouvement sportif dans la diversification de ses ressources financières, la commune accompagnera également les associations dans la recherche de nouvelles sources de financement.

D'autres thématiques pourront émerger de la consultation du comité consultatif.



LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

Les équipements au cœur de l'accès à la pratique sportive

#4. Moderniser et rénover les équipements sportifs

Afin de préserver la sécurité et le confort de pratique des utilisateurs, la commune va poursuivre la modernisation des équipements existants. Les adaptations aux nouvelles attentes et aux besoins des utilisateurs (vestiaires, stockage, espace de convivialité...) sont autant de facteurs à prendre en compte.

Des mesures de sobriété énergétique devront également être appliquées pour permettre à la commune de répondre aux enjeux environnementaux et de réaliser des économies concernant les coûts de fonctionnement de ses installations.

Le calendrier de priorisation des travaux prévoit notamment la transformation d'un terrain de football en terrain synthétique au parc des sports ainsi que la rénovation du gymnase Marcel Paul.

#5. Développer l'offre d'équipements sportifs

Nouvelles pratiques, pratiquants de plus en plus nombreux ... l'optimisation de l'utilisation des équipements sportifs et leur rénovation ne permettront pas de satisfaire l'ensemble des attentes.

La commune, consciente de cette situation, a depuis 2010 réalisé plusieurs équipements neufs et compte poursuivre cet effort afin d'accompagner le développement de la pratique encadrée et de la pratique libre, le tout en tenant compte du maillage territorial actuel.

Le calendrier de priorisation des travaux prévoit notamment une nouvelle salle de sport appelée Clarisse Agbenenou intégrée à l'école Frida Khalo, une salle de boxe au sous-sol de l'ancien centre de loisirs ainsi qu'un 3^{ème} spot de Street Workout sur la coulée verte.

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

Les équipements au cœur de l'accès à la pratique sportive

#6. Inciter à l'activité physique par le « design actif » dans l'espace public

La montée en puissance de nouvelles modalités de pratique pousse la commune à faire preuve d'innovation et de créativité pour offrir des espaces pour la pratique de tous en mobilisant des lieux où la fonction sportive cohabitera avec d'autres usages.

La commune souhaite ainsi intégrer dans la conception des espaces publics des principes favorisant l'activité physique et sportive. C'est l'objectif du concept de « design actif ».

*Le calendrier de priorisation des travaux prévoit notamment des terrains de basket 3*3 avec du « design actif » sur le plateau d'évolution du gymnase Dericbourg puis sur le plateau d'évolution du Parc des sports.*

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

La pratique sportive des plus jeunes : du sport scolaire aux associations sportives

#7. Fonder et animer l'École de découverte des sports

Pour favoriser la pratique sportive des jeunes Chevillaises et des jeunes Chevillais de moins de 12 ans, la commune fait le choix de proposer une école de découverte du sport. Il s'agit de donner aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à diverses pratiques tout au long de l'année.

Ce dispositif se veut être un tremplin vers l'offre des clubs chevillais en donnant envie aux enfants de pratiquer une activité sportive et de rejoindre une association.

#8. Poursuivre le déploiement du savoir-nager

L'apprentissage de la natation commence dès le plus jeune âge avec une adaptation au milieu aquatique.

Le développement de l'aisance aquatique ainsi que du savoir-nager sont des priorités de l'État en matière de prévention et de lutte contre les noyades. Le test du savoir nager est réalisé en CM2 et 6^{ème} avec pour objectif son obtention au plus tard en 6^{ème}.

La commune souhaite poursuivre son effort dans ce domaine en continuant à accueillir toutes les classes de grandes sections et de primaires à la piscine, ce qui positionne Chevilly-Larue parmi les communes les plus engagées dans le savoir-nager.

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

L'activité physique et sportive au service de la santé des Chevillais.es

#9. Développer l'offre de sport-santé avec la Maison de Santé Pasteur et les autres structures de santé présentes sur la commune

Le développement d'une offre sport-santé doit permettre aux personnes les plus éloignées de la pratique sportive de bénéficier d'un encadrement personnalisé, en vue d'améliorer leur santé.

La reprise d'activité physique se fait en douceur, à intensité très modérée, dans un cadre bienveillant.

La Maison de Santé Pasteur a amorcé une démarche de développement de sport santé en partenariat avec le club omnisport de l'ELAN en adoptant une approche préventive et curative. Ce projet s'adresse sur prescription médicale aux personnes souffrant d'une affection pour lesquelles l'activité physique et sportive est recommandée : dépression, hypertension, surpoids ou obésité, diabète...

Les personnes en bonne santé ayant besoin d'être accompagnées dans une reprise sportive après une interruption de longue durée peuvent aussi être orientées vers cette activité.

#10. Créer le programme « Sport & Nutrition »

Une bonne nutrition est essentielle pour les enfants et les adolescents qui s'adonnent à des activités sportives. Il est nécessaire que les jeunes et leurs parents sachent quels aliments sont de bonnes sources d'énergie, comment s'alimenter pendant une activité sportive mais aussi quand et quoi manger pour récupérer après une activité sportive.

Instaurer des comportements alimentaires sains chez les plus jeunes est un enjeu de santé majeur à court et long termes, d'autant plus quand 21% des enfants âgés de 8 à 17 ans en France sont en surpoids, dont 6% sont obèses.

La commune souhaite donc agir dès le plus jeune âge avec un programme d'éducation à l'alimentation, levier important pour instaurer des comportements favorables à la santé.

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

L'activité physique et sportive au service de la santé des Chevillais.es

#11. Lutter contre la sédentarité en encourageant la pratique des publics éloignés

Certains publics sont éloignés de la pratique alors qu'une activité physique et sportive pourrait les aider à combattre leur isolement et favoriser leur épanouissement.

Les publics éloignés de la pratique sont aujourd'hui très variés : les personnes isolées, précaires, en perte d'autonomie, les jeunes en rupture sociale, les parents célibataires, les personnes sans emploi, les jeunes en décrochage scolaire....

Il est nécessaire de proposer une offre de pratique qui réponde à leurs attentes et besoins (ex : réalisation de spots de street workout). Le travail collaboratif entre les acteurs de l'insertion et les acteurs du sport doit permettre de répondre à cet enjeu et d'encourager les associations sportives à se tourner vers ce public moins captif à la pratique encadrée.

#12. Renforcer la pratique sportive des personnes en situation de handicap

La commune souhaite continuer à développer l'offre handisport et, pour cela, encourager les clubs dans l'élaboration d'un projet handisport. Ce travail devra se faire en lien avec le comité consultatif du handicap.

2 enjeux sont à observer :

- l'adaptation des infrastructures sportives afin de pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap ;*
- l'accueil de ces personnes avec des valeurs d'inclusion humaine, d'ouverture d'esprit. Sur ce point, la commune accompagnera les associations sportives pour les aider à mettre en place un encadrement adapté à l'accueil de ce public.*

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

La commune de Chevilly-Larue : plus sportive et plus inclusive

#13. Soutenir la formation des clubs pour préparer les athlètes vers le haut-niveau

Jusqu'à présent, le soutien auprès des sportifs était organisé avec une dimension plutôt individuelle en rapport avec des performances ponctuelles au cours du parcours du sportif. La commune souhaite faire évoluer ce soutien en le structurant et en lui donnant une dimension plus globale tout en ayant conscience des limites d'une commune de 20 000 habitants.

Ainsi, elle est désireuse d'accompagner les clubs, sections et sportifs lorsque leur volonté et d'aller vers la compétition de haut-niveau.

La commune souhaite donc développer une politique sportive en lien avec la formation et la détection vers le haut-niveau en mettant en place des partenariats avec les clubs de haut-niveau aux alentours.

#14. Développer la pratique libre

Nous observons une évolution de la demande avec l'émergence de la pratique libre ou dite « autonome » incluant la pratique payante en structure privée. La pratique sportive libre est portée par des leviers de motivations davantage centrés sur la santé, le bien-être, le plaisir et non plus en priorité sur de la compétition. Elle constitue donc un réel enjeu de cadre de vie et d'attractivité, qui doit répondre aux aspirations nouvelles de la population.

*La commune souhaite donc développer ce type de pratique par la diversification de son offre. Ainsi, elle poursuivra son effort dans ce sens en réalisant un 3^{ème} spot de Street Workout et en réalisant des terrains de basket 3*3. Un projet de tour des sports (salle privée) est également à l'étude dans le quartier des Meuniers.*

Le « design actif » participera au développement de ce type de pratique.

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

La commune de Chevilly-Larue : plus sportive et plus inclusive

#15. Le sport comme facteur d'inclusion sociale

Le sport est reconnu en tant que facteur d'insertion et d'intégration sociale.

Les activités physiques et sportives constituent par conséquent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale pour combattre les discriminations, l'exclusion, le racisme ainsi que les stéréotypes du genre et développer à l'inverse la parité et la mixité,

La commune entend bien combattre, sensibiliser et former les pratiquants à ces principes d'inclusion sociale.

Des appels à projet seront lancés pour permettre de favoriser l'intégration de ces valeurs dans toutes pratiques ou initiatives.

Par ailleurs, l'école de découverte des sports permettra de concourir à l'atteinte de cet objectif.

De plus, la commune va engager une réflexion pour « dégenrer » les lieux de pratiques du sport.

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

Les évènements sportifs pour dynamiser la vie locale

#16. S'appuyer sur la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques pour encourager la pratique des habitants et accompagner les associations sportives à créer des évènements communs

Chevilly-Larue a souhaité s'inscrire dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en obtenant le label « Terre de Jeux 2024 », label dédié aux collectivités et au mouvement sportif. Dans ce cadre, la commune participe aux programmes développés par le comité d'organisation des JOP tels que la Semaine Olympique et Paralympique, ou encore la journée olympique.

On le sait, cet évènement va susciter des vocations sportives et la commune souhaite profiter de cet engouement pour impulser des initiatives comme le triathlon jusqu'aux JOP et les poursuivre ensuite afin de laisser un héritage durable sur la commune et conserver cette dynamique.

En lien avec cette dynamique, la promotion de la pratique sportive encadrée passe également par l'organisation de temps forts, portés par la commune ou par les associations sportives.

Ces évènements permettent de valoriser la vie associative de la commune et de la faire rayonner.

Afin de renforcer cette dynamique, la commune souhaite développer les collaborations entre les associations pour l'organisation de soirées de gala ou d'évènements sportifs en commun. Par exemple une nuit des sports des arts martiaux est en cours de définition.

#17. Valoriser les associations, leurs sportifs et leurs bénévoles

La commune souhaite mettre à l'honneur le travail des associations sportives, de leurs bénévoles, de leurs athlètes qui contribuent au développement de la politique sportive. Plusieurs catégories de récompenses pourraient être créées (ex : résultats sportifs, fair play, action sociale...) et remises lors d'évènements phares de la saison sportive (AG, Forum de rentrée, Vœux du Maire...).

LES 18 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE CHEVILLY-LARUE UNE COMMUNE ENCORE + SPORTIVE

Vers une pratique sportive éco-responsable

#18. Engager les Chevillais.es dans une pratique éco-responsable

La commune a souhaité, à travers sa politique sportive, tenir compte des problématiques écologiques et y apporter une réponse en encourageant la transformation de la pratique sportive vers une pratique éco-responsable. Chacun doit s'impliquer à son niveau dans une démarche éco-citoyenne et participer ainsi à l'urgence d'une gestion durable concernant l'eau, les énergies, les déchets.

La commune a décidé d'organiser différentes actions en relation avec les associations sportives afin de sensibiliser les pratiquants à la prise en compte de ces tendances et de les accompagner vers une transformation de leur pratique. Cet engagement se traduira notamment par l'organisation d'évènements tels qu'un vide-grenier sport, une « récup party » ou encore une journée dédiée aux liaisons douces.